

Chargé.e de mission « Animation sociale et accompagnement de projets »

Poste en CDI - 35h/ semaine - basé à Mazingarbe

Présentation de la Régie de Quartier Activ'Cités

Association loi 1901, Activ'Cités est une Régie de Quartier qui porte un projet original entre insertion par l'activité économique, économie solidaire et éducation populaire. En associant les habitant.es pour répondre aux besoins de leur territoire, la Régie de quartier Activ'Cités permet d'améliorer le cadre de vie, de développer des services, des activités marchandes, non-marchandes ou d'utilité sociale.

L'association est organisée sur 3 pôles avec 8 permanents et 37 CDDI:

- Insertion par l'activité économique (agrément ACI et EI)
- Education populaire (avec un prisme sur les dynamiques citoyennes)
- Amélioration du cadre de vie

Vos missions

La coordination du projet «repérage des publics dits Invisibles » : le projet s'articule autour de nos 3 thématiques d'interventions: L'insertion sociale et professionnelle, l'éducation populaire (dynamiques citoyennes) et l'économie solidaire.

L'amélioration du cadre de vie des habitant.es est également un axe fort de la Régie de Quartier et présente dans le poste toujours dans le cadre du projet invisible.

Le projet de repérage des publics dits invisibles est articulé en 3 axes: « aller vers », « remobiliser » et « orienter » les personnes considérées comme invisibles pour les mettre en action. Vous êtes donc amené.e à identifier ces personnes au sein des quartiers en vue de les remobiliser individuellement ou collectivement par différents biais (projet personnel/ de vie/ professionnel / social / Citoyen/ solidaire, appui à la création d'une activité individuelle ou collective...). L'objectif final étant pour ces personnes de renouer avec les acteurs institutionnels classiques.

Votre mission s'articule en 3 axes :

- Animation territoriale et accompagnement individuel/collectif des invisibles (60% de l'activité)
 - Définir, programmer et animer des actions/ateliers pour identifier et remobiliser les personnes
 « invisibles » au sein des quartiers.
 - Coacher et accompagner les personnes volontaires par le biais de projets individuels ou collectifs toujours dans une optique d'identification et de (re)mobilisation de ces personnes.
 - Orienter les personnes vers les partenaires adaptés (sociaux, emploi insertion, médiation...) au cas par cas
- Développer les coopérations et partenariats (20% de l'activité)
 - Maillage territorial avec les acteurs locaux (collectivités, associations, partenaires emplois...)
 - Impulser et co-construire des projets avec les associations locales (mission d'animation et d'accompagnement)
- Créer du lien en interne avec les projets déjà mis en place (10% de l'activité)
 - o Faire sens avec l'équipe et le projet de la structure
 - Créer des dynamiques avec le pôle IAE
- Gestion administrative et financière du dispositif en lien avec la direction et le pôle dédié (10% de l'activité)
 - Suivi administratif de l'activité (émargement, frais...)
 - Bilan qualitatif et quantitatif

Profil recherché

- Compétences confirmées en animation
- Capacités pour accompagner individuellement ou collectivement
- Sens du contact et de la rencontre
- Dynamisme et autonomie
- Connaissance et expérience souhaitées sur une ou plusieurs des thématiques suivantes:
 l'accompagnement à l'emploi, la création le développement de projets, l'innovation sociale, le « coaching individuel/collectif », l'animation sur diverses thématiques.

Conditions d'exercice du poste

- Poste basé à Mazingarbe avec déplacements sur l'agglomération de Lens-Liévin
- Permis B obligatoire (véhiculé)
- Salaire selon expérience
- Convention Collective des Régies de Quartier
- Temps de travail 35h du lundi au vendredi midi (travail en soirée fréquent)
- Téléphone portable et ordinateur portable fournis
- Formation interne en fonction des besoins et dispensée par le CNLRQ

- Mutuelle obligatoire et chèques vacances

Pour candidater: envoyer CV et lettre de motivation à <u>direction@activcites.fr</u>

Date limite de candidature : lundi 24 février